

Arrêté de nomination aux fonctions de préposé au contrôle des habitants de la Commune de Valangin

Le Conseil d'État de la République et Canton de Neuchâtel,

vu la demande du 1^{er} octobre 2019 du Conseil communal de la Commune de Valangin, informant de la nomination de M. Alex Valladares Yopez, originaire de Peseux (NE), né le 13 juin 1978 en Équateur, aux fonctions de préposé au contrôle des habitants de cette commune au 1^{er} octobre 2019 ;

vu les articles 30 ch. 4, let. c de la loi sur les communes, du 21 décembre 1964, et 33 al. 4 de la loi sur l'harmonisation des registres officiels de personnes et le contrôle des habitants, du 3 novembre 2009 ;

sur la proposition du conseiller d'État, chef du Département de la justice, de la sécurité et de la culture,

arrête :

Article unique La nomination de M. Alex Valladares Yopez aux fonctions de préposé au contrôle des habitants de la Commune de Valangin est ratifiée.

Neuchâtel, le 20 novembre 2019

Au nom du Conseil d'État :

Le président,
A. RIBAUX

La chancelière,
S. DESPLAND